



Déclaration liminaire **CSA du 9 décembre 2024** **« Organisation de service QPR »**

FO Justice souhaite débiter ce CSA en dénonçant fermement la gestion des effectifs alloués au QPR. Initialement prévu avec 24 agents, cet effectif est passé à 18, puis réduit à 17 aujourd'hui. Comment nos politiques peuvent-ils imposer l'ouverture d'un QPR au CP Rennes sans garantir les effectifs de surveillance nécessaires à son bon fonctionnement et à la sécurité des agents ?

Le QPR, qui a pris place à la MA, qui a elle-même pris place au CD, a eu pour conséquence une consommation RH deux fois plus énergivore sur la MA. **Pourtant, aucun renfort en personnel n'a été accordé à nos collègues afin de compenser cette réorganisation, qui met à mal leur sécurité sur des étages isolés.**

Avec un effectif en surveillantes aussi réduit sur le QPR, et face aux exigences sécuritaires liées à la prise en charge de détenues radicalisées et incarcérées pour des faits de terrorisme islamiste, **le fonctionnement optimal du quartier est tout simplement impossible.**

Au QPR de Roanne dont la capacité d'accueil MAXIMALE est de 12 détenues (pour un effectif réel qui n'a jamais dépassé 9), l'équipe dédiée compte 12 surveillantes pour un fonctionnement quotidien à 5 agents : 4 en 13H et 1 en journée.

Au QPR de Condé dont la capacité d'accueil MAXIMALE est de 20 détenus (pour un effectif réel de 13 détenus actuellement), l'équipe dédiée compte 27 agents (25 agents détention et 2 postes fixes BGD QPR pour les écoutes). Côté détention, le QPR fonctionne avec 9 agents par jour, tous en service 13H : 2 agents par aile soit 4 agents ; 2 en poste activités socioculturelles ; 1 en promenade ; 1 au PIC et 1 au mirador.

**Comment est-il possible d'acter un effectif à 17 agents...
... pour un QPR dont la capacité d'accueil est de 29 détenues ?**

Pour FO Justice, aucune amputation sur les équipes 3/2, déjà en souffrance RH, n'est envisageable à la suite du second recrutement pour l'ouverture totale du QPR. Les personnels de surveillance font déjà trop souvent les frais de décisions irréflechies au détriment de leur santé et de leur sécurité.

FO Justice exige un retour à l'effectif initialement prévu de 24 agents, avec un respect du binôme par étage soit 6 agents ; 1 agent promenade et 1 agent activités socioculturelles. **Soit une présence quotidienne de 8 agents du lundi au samedi et 7 le dimanche.**

FO Justice demande à ce que toutes travaillent en service 13H, permettant d'interchanger l'occupation des postes sur la journée, et de ne pas travailler en mode dégradé en début et fin de service, comme c'est le cas actuellement.

En l'état deux possibilités : soit l'Administration engage une approche responsable et intelligente en renforçant les effectifs, soit **FO Justice** exigera une réduction drastique des mouvements et activités, mais aussi d'accueil des détenues, faute d'effectif et afin d'assurer la sécurité des collègues et intervenants.

Dans l'attente d'un effectif de 24 agents (avec une ouverture des 6 postes manquants à la prochaine CAP surveillants-brigadiers), acté initialement pour l'ouverture totale du QPR et INDISPENSABLE à son fonctionnement.

FO Justice ne validera pas la pérennisation d'une organisation de service à 17 agents, pour un QPR d'une telle capacité.

